

4. ALUPSE asbl – Rapport d'activité 2019 (Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale)

1. Structure

L'Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale, en abrégé ALUPSE, est une association sans but lucratif, créée en 1984, à l'initiative du Dr. Seligmann et de l'UNICEF Luxembourg. L'association a pour objet la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance infantile ainsi que son traitement et diagnostic. Depuis le 5 juillet 2002, l'ALUPSE est reconnue d'utilité publique. Les bureaux de l'association se trouvent à Luxembourg-Gasperich. L'ALUPSE propose 3 services multidisciplinaires : le service Médical, le service ALUPSE-Dialogue et le service ALUPSE-Bébé.

2. Le service Médical de l'ALUPSE

Le service médical de l'ALUPSE a été créé au sein de l'ALUPSE a.s.b.l en juin 2014 avec l'engagement à plein temps d'un pédiatre social. Celui-ci a la responsabilité d'élaborer, de coordonner et de mettre en place les missions de l'ALUPSE au niveau national. Le service médical de l'ALUPSE collabore étroitement avec les 4 maternités des divers hôpitaux du pays, en permettant la détection et la mise en place d'une prise en charge précoce, des situations à risques psycho-médico-sociaux dans cette phase primordiale de la périnatalité.

3. Le service ALUPSE-Dialogue

Le service ALUPSE-Dialogue est un service de consultations psychologiques et de thérapie, composé de psychologues. Ces professionnels sont spécialisés dans la prise en charge des enfants et adolescents ayant vécu des situations traumatiques. Le service s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 21 ans, victimes de violence psychologiques, physiques ou sexuelles. Le service ALUPSE-Dialogue accompagne les familles en souffrance dans le sens de la protection et de la prévention contre la violence. Ce service fonctionne depuis 1995.

4. Le service ALUPSE-Bébé - Soutien du lien parents-enfants

Le service ALUPSE-Bébé est un service spécialisé d'aide à domicile. Il fonctionne depuis février 2007 et il est composé par une équipe multidisciplinaire présentant des compétences dans le domaine social, pédagogique, psychologique et paramédical. Le service s'adresse aux futurs parents et à des femmes enceintes ou venant d'accoucher qui vivent dans la précarité, souffrent de troubles psychiatriques, connaissent l'exclusion sociale ou d'autres problématiques qui mettent leurs capacités parentales en péril. ALUPSE-Bébé peut intervenir jusqu'à ce que l'enfant ait 3 ans.

L'équipe est spécialisée dans le domaine de l'attachement parents-enfants et dans le soutien parental et intervient également en situation de crise familiale aiguë.

5. LE PERSONNEL AU 31.12.2019

Service Médical

Un pédiatre – 40 hrs/semaine à.p. du mois de juillet
Un pédiatre - 40 hrs/semaine
Une assistante sociale – 40 hrs/sem. à.p. du mois de décembre
Une assistante sociale – 32 hrs/semaine

Service ALUPSE-Dialogue

Un psychologue et psychothérapeute – 36 hrs/semaine
Une psychologue diplômée, 35 hrs/semaine
Une psychologue et psychothérapeute – 30 hrs/semaine
Une psychologue et psychothérapeute – 30 hrs/semaine
Une psychologue et psychothérapeute – 30 hrs/semaine, départ en novembre
Une psychologue diplômée, 40 hrs/semaine, à.p. du mois de décembre

Service ALUPSE-Bébé

Une sage-femme – 40 hrs/semaine
Une assistante sociale – 32 hrs/semaine (congé parental 1 jour/semaine)
Une assistante sociale – 32 hrs/semaine
Une psychologue et psychothérapeute – 40 hrs/sem (en congé de maternité à.p. de novembre)

Administration : Une coordinatrice administrative – 25 hrs/semaine et une secrétaire – 20 hrs/semaine.

6. LE FINANCEMENT

En 2019, le Ministère de la Santé a pris en charge 10 ½ postes.

Alupse-Bébé et Alupse-Dialogue : 3.5 psychologues (PE-1) et 1 assistant social (C6) ;

Alupse Pédiatrie Sociale : 2 pédiatres sociaux (Etat), 1.5 psychologues (Pe-1/C7), 1 éducateur gradué (C6), 1 assistant social (PS-1) et 0.5 employé administratif (PA-3).

1 poste reste à charge de l'asbl ALUPSE et est financé par des dons pour l'année 2019.

7. RAPPORTS D'ACTIVITE

Les situations prises en charge par le service Médical de l'ALUPSE

En 2019, l'assistance sociale a accompagné le pédiatre social lors de 59 consultations. L'assistante sociale du service médical a assisté à 10 réunions avec le réseau médico-psycho-social et 12 réunions multidisciplinaires dans le but d'encadrer les familles.

Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Bébé

En 2019, un total de 96 familles ont été prises en charge et/ou suivies par le service ALUPSE-Bébé. Dans 53 familles le service était déjà actif l'année précédente et 43 familles ont pu être prises en charge en 2019. Au total, 81 nouvelles demandes ont eu lieu. Ceci-dit 38 situations n'ont pas pu être traitées pour les raisons suivantes : 16 ne correspondaient pas aux critères d'admission, 13 demandes faites – sans suite, 3 familles sont parties à l'étranger, 2 refus des familles pour entamer une collaboration, 1 enfant placé avant notre intervention, 1 adoption, 1 décès du bébé in utero ainsi qu'une demande pour une grossesse non avérée. Dans les 43 nouvelles familles, 20 situations ont été prises en charge en phase prénatale.

Dans 40 cas, le travail avec les familles a pu être clôturé en 2019. Le nombre total d'enfants vivant dans l'ensemble de ces familles s'élève à 118, dont 102 enfants en dessous de 3 ans.

Les membres de l'équipe du service ALUPSE-Bébé se rendent à domicile et collaborent étroitement avec les professionnels du réseau intra- et extrahospitalier. La prise en charge peut durer jusqu'aux 3 ans révolus de l'enfant.

En 2019, l'équipe a fait 1166 interventions sur tout le territoire luxembourgeois : visites à domicile, réunions de concertation avec les familles et les professionnels, interventions d'urgence et accompagnement aux visites médicales.

Les situations prises en charge par le service ALUPSE-Dialogue

En 2019, le service ALUPSE-DIALOGUE a été sollicité dans le cadre de 337 nouvelles demandes, pour lesquelles 123 situations avec une ouverture de dossier et un suivi, et 214 sans ouverture de dossier.

En 2019, l'équipe a travaillé avec 198 familles, dont 123 étaient nouvelles (62%).

Au total 282 enfants vivent dans ces familles. 153 enfants ont présenté des signes de souffrance psychologique importants suite aux traumatismes vécus et ont pu bénéficier d'un suivi psychologique dans le service.

Dans 95 des nouvelles situations (89%), la famille a formulé elle-même la demande et sollicité une aide psychologique pour l'enfant.

Dans les 28 situations restantes, un professionnel soit de la justice soit d'un foyer d'accueil et de placement a été le demandeur pour la prise en charge de l'enfant.

De ces 123 nouvelles prises en charge en 2019 :

- 89 situations (72%) ont été clôturées pendant l'année 2019.
34 situations (28%) sont encore actives au début 2020.
- 5 situations ont donné lieu à un signalement à la justice.

a. Motif principal des nouvelles situations

46 % Violence sexuelle
18 % Comportements alarmants chez l'enfant
16 % Violence physique
11 % Conflits familiaux
5 % Négligence
4 % Violence psychologique

b. Age des enfants dans les nouvelles situations

153 enfants porteurs de symptômes ou de signes de souffrances secondaires au trauma. (60% filles, 40% garçons)

10 % Filles de moins de 4 ans	3 % Garçons moins de 4 ans
9 % Filles de 4 à 6 ans	4 % Garçons de 4 à 6 ans
19 % Filles de 6 à 12 ans	23 % Garçons de 6 à 12 ans
14 % Filles de 12 à 16 ans	8 % Garçons de 12 à 16 ans
8 % Filles plus de 17 ans	2 % Garçons plus de 17 ans

c. Prise en charge et interventions

Dans les 123 nouvelles situations dans lesquelles l'équipe ALUPSE-Dialogue a été active en 2019, la prise en charge des familles a compris (facteurs multiples) :

46 % Consultations psychologiques de l'enfant.
31 % Entretien unique de consultation ou d'orientation des parents.
23 % Thérapie individuelle et familiale.

Dans 18 situations le premier rendez-vous avec les parents était un rendez-vous d'urgence, c'est-à-dire moins de 7 jours suivant l'appel téléphonique.

d. Présence de la Justice dans les nouvelles situations :

Dans 67 % des nouvelles situations, la justice est présente, en tant que Tribunal de la Jeunesse et/ou Parquet - Protection de la Jeunesse et/ou SCAS et/ou Police judiciaire.

Dans 26% des nouvelles situations, un représentant de la justice a orienté la famille dans notre service.

En 2019, 214 demandes et situations ont été traitées sans ouverture d'un dossier :

- 113 consultations ont été faites par téléphone avec des parents.
- 87 consultations ont été faites par téléphone avec des professionnels du réseau médico-psycho-social.
- 14 supervisions avec des équipes et des professionnels du réseau médico-psycho-social.

Parmi les 214 sollicitations, il y a eu 102 demandes explicite pour une prise en charge et qui n'ont pas pu être traitées par notre service pour les raisons suivantes :

- 27 demandes ne correspondaient pas à la spécificité du service et ont été orientées vers les services du réseau psycho-social ou vers l'ONE.
- 24 demandes ont été orientées vers la justice parce que le cadre de protection n'était pas clarifié.
- 21 demandes ont été orientées par manque de ressources de thérapeutes au moment de la demande.
- 19 demandes ont été orientées pour des prises en charges médicales auprès des psychiatres, pédopsychiatres, médecins.
- 11 demandes ont été orientées vers des services sociaux ou scolaires.

8. Conclusions :

ALUPSE a.s.b.l, Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale a permis la collaboration intensive du réseau extrahospitalier avec les quatre maternités intégrées dans les hôpitaux du Grand-Duché. Grâce à ce travail multidisciplinaire et au personnel avisé et formé, ces « jeunes parents en devenir » sont précocement repérés. L'ALUPSE encadre ces jeunes parents afin qu'ils investissent leur rôle parental à travers une mise en place d'une aide professionnelle spécialisée et adaptée à leurs besoins.

ALUPSE-Bébé accompagne les parents à travers la promotion de l'attachement parents-enfants et en veillant à la qualité de celui-ci. L'âge cible, de 0 à 3 ans, est l'âge fondamental pour le développement neurologique dès la toute petite enfance. Il est impératif de les accompagner dans le développement de leurs fonctions cognitives, affectives, sociales, motrices et intellectuelles.

ALUPSE-Dialogue continue à augmenter le nombre des familles prises en charge. Le traitement thérapeutique des patients et leur familles victimes de violence reste un sujet très délicat qui a besoin d'une intervention spécifique et ceci le plus vite que possible.

Les services Bébé, Dialogue et Médical, ne peuvent pas donner suite à toutes les demandes de prise en charge à cause du manque de professionnels.
